



AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) pour les opérateurs

<p>Objectifs : Pour les opérateurs, approfondir ses connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux. Approfondir ses connaissances du guide technique. Identifier les risques métier pour adapter ses méthodes de travail. Préparer et obtenir l'examen AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) sous forme de QCM.</p>	<p>Personnes concernées Opérateurs d'engins et techniciens intervenant sur les chantiers et à proximité des réseaux (enterrés et/ou aériens). Conducteurs d'engins dans les travaux publics. Conducteurs de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton. Suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux publics.</p>
<p style="text-align: center;">PROGRAMME</p>	<p>Pré requis : Un CACES en cours de validité prenant en compte la réforme anti-endommagement, pour les conducteurs d'engins de travaux publics (pelles, foreuses, trancheuses, camions aspirateurs, grues, nacelles, chariots, élévateurs) Un titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle, des secteurs du bâtiment et des travaux publics ou des secteurs connexes, datant de moins de 5 ans et prenant en compte la réforme anti-endommagement Une attestation de compétences délivrée après un examen par QCM encadré par l'État, et datant de moins de 5 ans Tout titre, diplôme ou certificat de portée équivalente à l'un des 3 ci-dessus délivré dans un autre État membre de l'Union Européenne</p>
<p>QU'EST-CE QUE L'AIPR ? L'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) est délivrée par l'employeur à son personnel devant intervenir à proximité des réseaux C'est l'élément humain d'une réforme plus large d'anti-endommagement des réseaux</p>	
<p>PARTIE THEORIQUE (6 HEURES) L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Evaluation Définitions et glossaire Les différents acteurs de la réforme DT – DICT Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes) – Evaluation L'exécution des travaux - Le marquage-piquetage – Evaluation - Cas particulier des travaux urgents – « ATU » – Evaluation - Application du « guide technique » – Evaluation - La reconnaissance sur le terrain – Evaluation - En cas de dommage, d'arrêt de chantier – Evaluation</p>	
<p>Examen QCM (1 heure) 30 questions Examen de compétences par QCM AIPR L'examen proposé aux opérateurs comporte 30 questions parmi 178 Questions à Choix Multiples (QCM) définies par le ministère chargé de l'écologie. L'examen comporte 10% de questions dites prioritaires. Les scores applicables sont les suivants: • Réponse bonne : +2 points • Réponse « ne sait pas » : 0 point • Réponse mauvaise : -1 point pour une question non prioritaire, ou -5 points pour une question prioritaire. Se munir OBLIGATOIREMENT d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.</p>	<p style="text-align: center;">PEDAGOGIE</p> <p>Le Formateur Spécialiste des travaux à proximité des réseaux. Méthodes pédagogiques Apports théoriques et QCM. Modalités d'évaluation de la formation Attestation de formation ; évaluation des acquis à l'issue de la formation. Tests de contrôle des connaissances à l'aide de QCM. Intra Entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix. Inter Entreprises à Paris, Lyon, Lille, Lisieux Tarif par personne.</p>
	<p style="text-align: center;">1 jour</p> <hr/> <p style="text-align: center;">200 € H.T.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Réf : BTP180</p>

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations BTP partout en France

Formation AIPR

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Toutes les formations BTP de notre organisme de formation sur www.proformalys.com